

## Liste des dispositifs fiscaux votés par la commune de CESSON SEVIGNE

Si vous remplissez l'une des conditions suivantes, vous pouvez vous rapprocher des services fiscaux dont vous dépendez pour instruire votre dossier

I. TAXE D'HABITATION					
Rubrique	Détail	Durée	Taux	Référence CGI	Date du vote
Abattement facultatif spécial à la base en faveur des personnes de condition modeste	Institution de l'abattement : taux unitaire à fixer entre 1 à 15%		15%	1411.II.3	mercredi 29 juin 1994
Abattement facultatif spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides	Institution de l'abattement : taux unique		10%	1411.II	mercredi 26 septembre 2007

II. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES					
Rubrique	Détail	Durée	Taux	Référence CGI	Date du vote
Exonération	Entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté	3 ans	100%	1383 A, 1464 C	mercredi 24 septembre 2014
Exonération	Jeunes entreprises innovantes et jeunes entreprises universitaires	7 ans	100%	1383 D	mercredi 29 septembre 2010
Exonération	Logements achevés avant le 1er janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie (Voir notice sur le site Internet de la mairie)	5 ans	50%	1383-0 B	mercredi 26 septembre 2007
Exonération des logements locatifs acquis avec l'aide de l'État	Logements locatifs acquis avec l'aide de l'État ou faisant l'objet d'un bail à réhabilitation	2 ans	100%	Art 1384 B et 1586 B du CGI	mercredi 28 juin 1995
Suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation				1383 V	mardi 14 septembre 2004
Réduction portée à 100% de la valeur locative des installations destinées à la lutte contre la pollution des eaux et de l'atmosphère et de certaines catégories de matériels				1518 A	mercredi 29 juin 1994

III. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES					
Rubrique	Détail	Durée	Taux	Référence CGI	Date du vote
Terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique		5 ans	100%	1395 G	mercredi 30 septembre 2009
Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs		5 ans	50%	1647-00-bis	mercredi 29 juin 1994